

**EXERCICE DE CRISE  
« PARIS INONDÉ »**

**DOSSIER DE PRESSE - OCTOBRE 2025**



© HENRI GARAT / VILLE DE PARIS

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris

Paris est une ville fluviale. La Seine nous a façonnés, elle nous fait vivre, et parfois, elle nous inquiète. Les événements tragiques de Valence, il y a quelques mois, nous l'ont rappelé : face au dérèglement climatique, nous sommes toutes et tous concernés. À Paris, le premier risque naturel est l'inondation, qu'elle vienne des crues de la Seine, de ruissellements violents ou de remontées de nappes. Évidemment, l'urbanisation et les chaleurs extrêmes aggravent ces risques.

Notre ligne d'action tient en deux mots : éviter et préparer.

Éviter, c'est d'abord laisser de la place à l'eau. Nous désimperméabilisons, nous renaturons et végétalisons. Nous captons et valorisons l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe : toitures végétalisées, cours d'écoles transformées en cours oasis, jardins de pluie. Nous verdissons davantage l'espace public, nous remplaçons le bitume par des sols vivants. Ces choix très concrets réduisent le ruissellement, rafraîchissent la ville et améliorent la qualité de vie des habitantes et des habitants.

Préparer, c'est assumer notre responsabilité collective. C'est précisément ce qui est porté par la nouvelle stratégie de résilience de la Ville de Paris, adoptée par le Conseil de Paris en novembre 2024. À Paris, nous informons, nous formons, nous nous entraînons. Après « Paris à 50 °C » en 2023, nous organisons le 13 octobre, journée nationale de la résilience, l'exercice « Paris inondé » au cœur de la capitale. Les services de la Ville, les opérateurs de réseaux, des associations, des commerçants, des habitantes et des habitants y participeront. L'objectif est de tester, grandeur réelle, les dispositifs d'alerte et d'évacuation pour permettre, de protéger les plus vulnérables, de garantir la continuité des services essentiels, en apprenant, tous ensemble, les bons réflexes. Cette culture du risque, partagée et pratique, sauve des vies et accélère le retour à la normale.

Éviter et préparer : les deux vont de pair. Nous n'éluderons pas la réalité d'un climat qui change ; nous ne renoncerons pas non plus à notre exigence de responsabilité, de solidarité et d'humanisme. Chacune et chacun peut agir : s'informer, rejoindre les Volontaires de Paris, parler à ses voisins, connaître son immeuble, son itinéraire sécurisé, préparer son kit d'urgence.

Paris est une ville résiliente, qui protège et anticipe, pour les Parisiennes et les Parisiens.



### **Pénélope Komitès,**

Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'innovation,  
de l'attractivité, de la prospective Paris 2030 et de la résilience

Bien que des crues de moindre ampleur aient pu nous faire frémir en 2016 et 2018, la dernière crue centennale à Paris remonte à 1910. Nous avons largement oublié qu'une telle crue avait affecté toute la capitale, et même l'agglomération parisienne, pendant plusieurs semaines. Elle a une chance sur cent de se produire chaque année. Les conséquences d'une telle crue seraient très lourdes : transports en commun interrompus, rues impraticables, coupures d'électricité, de gaz et d'Internet, risques sur le réseau d'assainissement et d'eau potable... Le retour à la normale prendrait plusieurs mois, entre nettoyage et remise en état des infrastructures et des bâtiments. Ainsi, toute notre vie quotidienne et toute la vie économique francilienne seraient profondément chamboulées dans la durée.

Au-delà des crues, en lien avec le dérèglement climatique, Paris est de plus en plus exposée aux inondations par ruissellement urbain et par remontée de nappes, qui peuvent s'avérer dévastatrices.

Les mesures de réduction, de prévention et de protection sont évidemment essentielles. De nombreuses actions ont été mises en place par les pouvoirs publics face aux inondations. Mais le risque zéro n'existe pas. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics et des opérateurs d'anticiper ce risque, afin d'en minimiser les impacts. Cependant, la mobilisation institutionnelle ne suffit pas : l'information et la sensibilisation de la population sont indispensables pour permettre à chacune et chacun de se protéger, mais aussi de protéger les autres, en particulier les plus vulnérables (enfants, personnes âgées ou handicapées, sans abri...). Malheureusement, la plupart des Parisiennes et Parisiens méconnaissent les risques et ignorent comment s'en prémunir.

C'est dans ce contexte que la Ville de Paris a décidé d'organiser, dans le cadre de sa Stratégie Résilience 2024, un exercice de crise in situ sur les inondations en y associant la population parisienne, sur le modèle de l'exercice « Paris à 50°C ». L'exercice « Paris inondé » se déroulera dans un quartier de Paris Centre le 13 octobre 2025, journée nationale de la résilience. Il associera les équipes de la Ville de Paris, de nombreux partenaires institutionnels et une soixantaine de commerçants et de citoyens volontaires.

La Ville de Paris organise régulièrement des exercices de simulation de crise pour tester et améliorer ses réponses face aux crises. Faire participer les Parisiennes et Parisiens aux exercices de crise est fondamental pour les préparer à la survenue de crises potentielles.

Ainsi, l'exercice « Paris inondé » constituera un temps fort pour renforcer la résilience de la capitale face aux potentielles crises à venir. Anticiper et se préparer collectivement sont les clés d'une ville résiliente et solidaire, qui ne laisse personne au bord du chemin.



Crue du 26 janvier 2018 - Berges de Seine rive droite

# Sommaire

<b>I - LES INONDATIONS À PARIS : RISQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES .....</b>	<b>6</b>
1. Un risque naturel aux origines multiples .....	6
2. Un risque présent dans les mémoires parisiennes .....	10
3. La prévention, au cœur de la lutte contre les crues et le ruissellement urbain .....	12
<b>II - L'EXERCICE DE CRISE « PARIS INONDÉ » .....</b>	<b>18</b>
1. Paris, ville résiliente .....	18
2. Les objectifs de l'exercice de crise « Paris inondé » .....	20
3. Un scénario joué en conditions réelles .....	21
4. Un déroulé chronométré .....	21
5. Pédagogie et sensibilisation : la préparation des participantes et participants .....	23
6. L'association de la population et des acteurs institutionnels .....	24
7. Et après ? Un retour d'expérience nécessaire .....	26

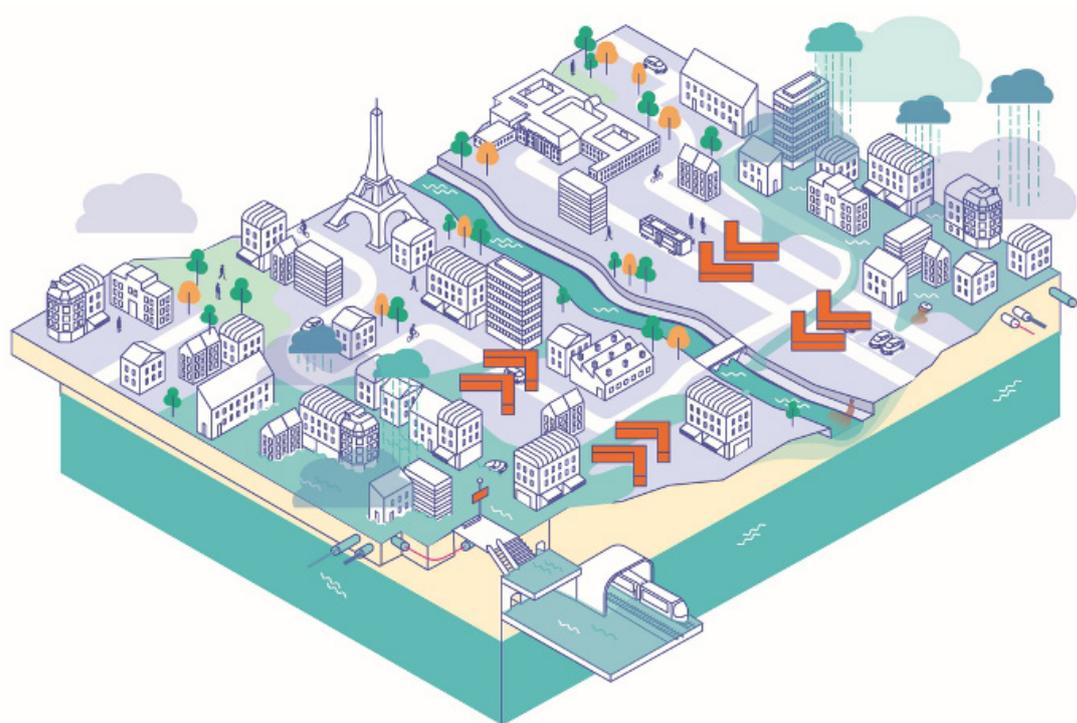
# I - LES INONDATIONS À PARIS : RISQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES

## 1.1. UN RISQUE NATUREL AUX ORIGINES MULTIPLES

Le risque d'inondation est le premier risque naturel en Ile-de-France et à Paris. Les inondations peuvent être de trois types :

### ■ Les inondations par ruissellement

Les inondations par ruissellement sont provoquées par des épisodes de pluie intense (orages violents, pluies torrentielles...), qui font tomber une importante quantité d'eau sur une courte durée. Elles sont plus fréquentes en été ou à l'automne, quand les sols sont secs. À Paris, les eaux usées et les eaux pluviales sont gérées par un même réseau, dit « unitaire ». En cas de fortes pluies, le réseau d'égout peut être saturé, l'excédent déborde alors en surface ou se déverse dans la Seine, provoquant des inondations localisées peu prévisibles. De même, l'eau de pluie peut s'accumuler par endroits ou dévaler les rues en pente en charriant sur son passage objets ou végétaux, et rendre ainsi les déplacements dangereux.



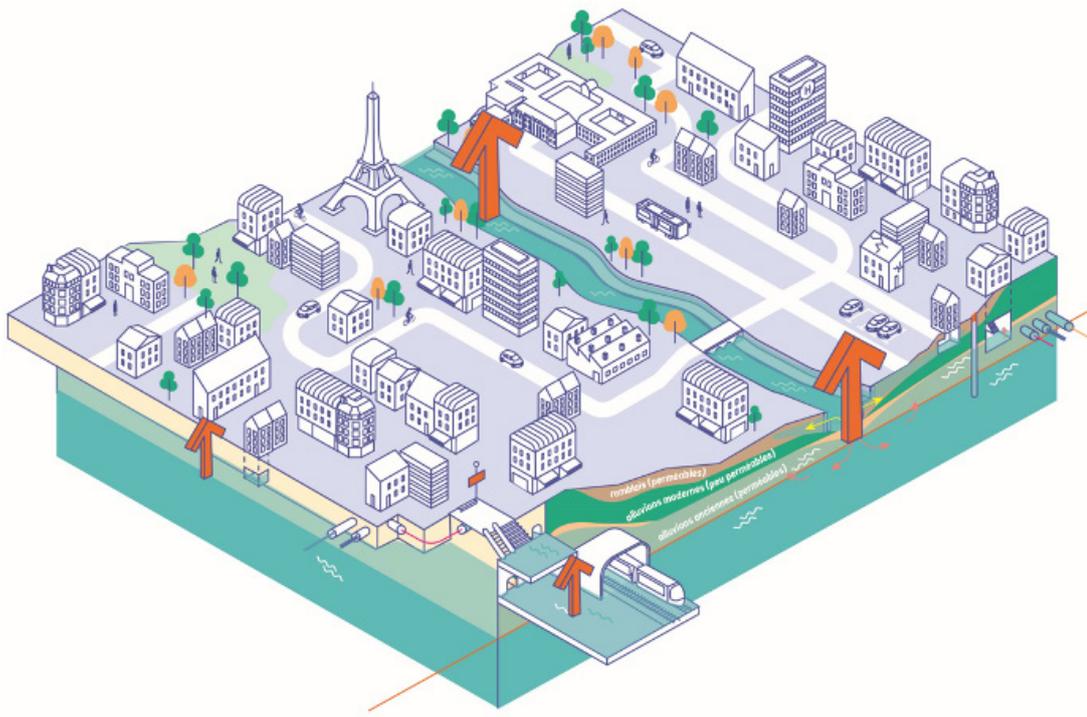
### **Les inondations par ruissellement**

© Chloé Heinis / Agence Parisienne du Climat  
Inspiration EpiSeine

Source : Comprendre les risques d'inondations à Paris, Agence Parisienne du Climat

## ■ Les inondations par remontée de nappe phréatique

Paris est situé au-dessus de nappes phréatiques qui peuvent saturer en cas de crue. L'eau peut alors remonter et s'infiltrer dans les réseaux, les caves et les installations en sous-sol, provoquant leur inondation. Ce phénomène peut se produire même lorsqu'il n'y a pas de débordement en surface, ou plusieurs semaines après.



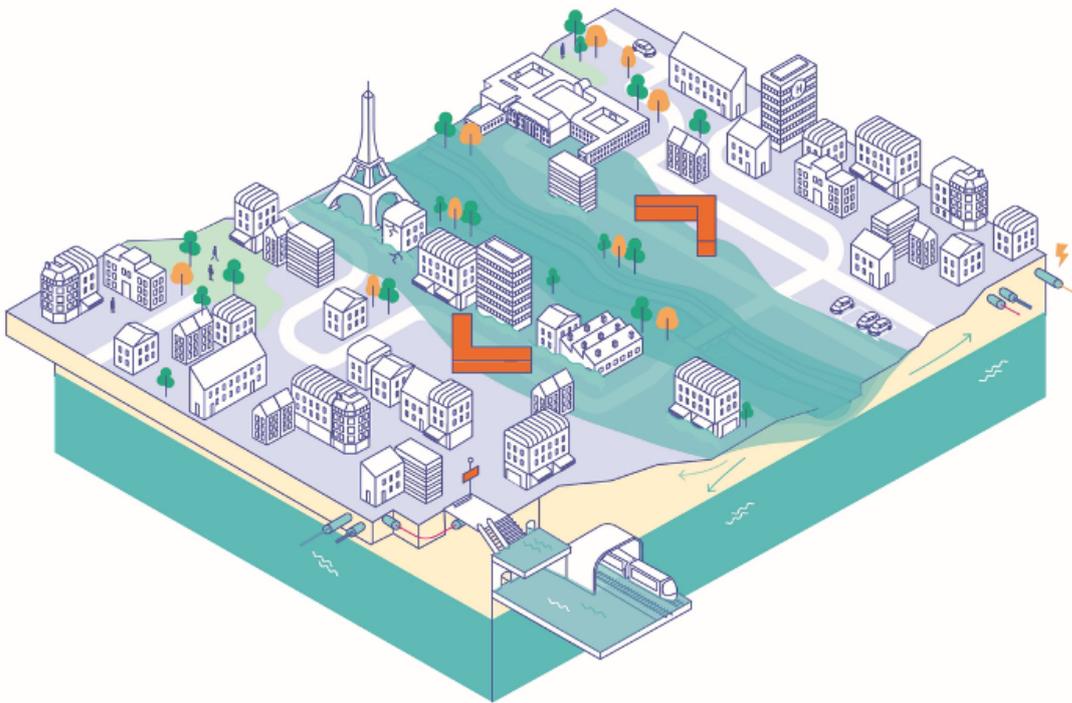
### **Les inondations par remontée de nappe phréatique**

© Chloé Heinis / Agence Parisienne du Climat  
Inspiration EpiSeine

Source : Comprendre les risques d'inondations à Paris, Agence Parisienne du Climat

## ■ Les inondations par crue de la Seine

À Paris, les débordements de la Seine sont principalement liés à des précipitations intenses situées sur le bassin « amont » de la Seine, entre sa source (Côte-d'Or) et la capitale. Les crues interviennent principalement en hiver et au printemps, quand les précipitations sont les plus importantes. La montée de l'eau et la décrue sont lentes : les crues peuvent mettre plusieurs jours à atteindre leur pic et sont relativement prévisibles, ce qui permet d'alerter les populations 1 à 3 jours à l'avance. Mais elles peuvent durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois, paralysant le territoire sur une longue période.



### ***Les inondations par débordement de la Seine***

© Chloé Heinis / Agence Parisienne du Climat

*Inspiration EpiSeine*

Source : *Comprendre les risques d'inondations à Paris, Agence Parisienne du Climat*



## 1.2. UN RISQUE PRÉSENT DANS LES MÉMOIRES PARISIENNES

Le risque d'inondation à Paris est une réalité historique, la capitale ayant toujours été sujette aux débordements de la Seine. On estime que la hauteur du fleuve a atteint son niveau record en 1615, en culminant à 9,10 mètres au niveau du pont de la Tournelle. Dans l'histoire plus récente, l'épisode de référence demeure la crue exceptionnelle de janvier 1910, lorsque la Seine a atteint 8,62 mètres au pont d'Austerlitz, paralysant la capitale durant plusieurs semaines. Cet événement a laissé une empreinte durable dans la mémoire collective et a largement influencé les politiques publiques en matière de prévention du risque inondation à Paris.

**8,62 m** sur l'échelle d'Austerlitz : le plus haut niveau atteint depuis 1658

**720** hectares inondés

**20 000** immeubles sinistrés

**Environ 10** jours de crue

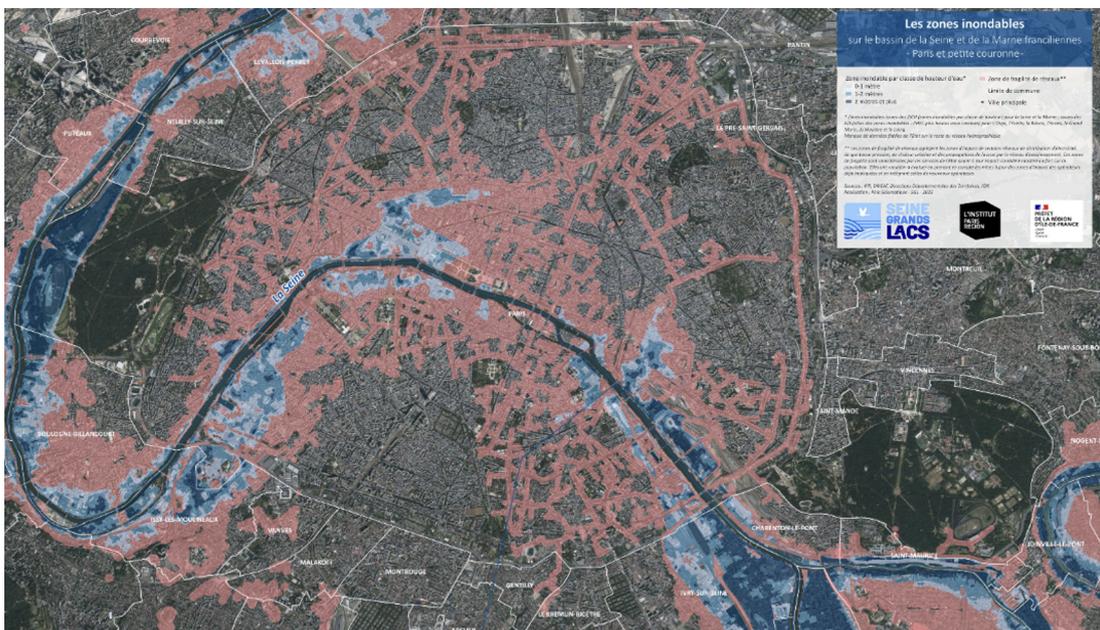
- **110 000 militaires mobilisés, 70 000 chevaux réquisitionnés**
- **70 écoles fermées**
- **Métro & tramway à l'arrêt pendant plus de 3 mois**
- **Coupures de gaz et d'électricité, production interrompue**
- **Égouts débordants dans plusieurs quartiers**
- **Des dizaines de tonnes d'ordures déversées dans la Seine**

*La crue de 1910*

*Source : Agence Parisienne du Climat et CEPRI*

Une crue d'ampleur similaire à celle de 1910 peut se reproduire, mais il est impossible d'en déterminer la date et d'en prédire précisément les impacts, puisqu'ils dépendent des spécificités de la crue (cinétique, hauteur, durée...). Il est à noter que l'expression de « crue centennale » ne signifie pas qu'une crue d'une telle envergure se produit tous les cent ans, mais qu'elle a une chance sur cent de se produire chaque année. Les dernières crues significatives à Paris ont eu lieu en juin 2016 et de janvier à février 2018.

En cas de crue centennale à Paris, plusieurs dizaines de milliers de personnes résidant en zone inondable recevraient un ordre d'évacuation et de nombreuses autres personnes vivant en dehors de ces zones seraient vivement encouragées à évacuer pour anticiper les ruptures de réseaux urbains. Les infrastructures critiques — gares, réseaux d'énergie, d'eau potable, d'assainissement, de transports et de télécommunications — sont en partie vulnérables aux crues et au-dessus d'un certain niveau d'eau, la continuité de service est susceptible d'être mise en défaut. Aussi, au-delà des dégâts qu'un débordement de la Seine cause dans les zones inondées, les impacts sur le fonctionnement de l'ensemble de la capitale peuvent être très conséquents, dégradant, voire paralysant, la vie quotidienne.



Carte des zones inondables à Paris. En bleu : les zones inondables, en rouge : les zones de fragilité des réseaux.  
Source : Institut Paris Région

Le risque d'inondation à Paris n'est pas nouveau, mais ses effets sont aujourd'hui amplifiés par l'urbanisation et le dérèglement climatique. Les aménagements humains tels que la canalisation et l'artificialisation des berges empêchent les cours d'eau de déborder naturellement dans des zones humides ou marécageuses en amont de l'agglomération parisienne. Cela se traduit par une hausse du niveau des eaux en aval, augmentant l'intensité des crues dans des zones densément urbanisées comme Paris. Pour atténuer ce phénomène, de nouvelles zones d'expansion de crue ont été aménagées depuis quelques années sur des parcelles agricoles ou forestières situées en amont de la métropole parisienne, sous l'impulsion de l'Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs.

Dans l'ensemble du bassin versant, la capacité des sols à absorber l'eau diminue. L'urbanisation imperméabilise les surfaces ; la déforestation prive les sols de racines qui ralentissent et retiennent l'eau ; les pratiques agricoles intensives (labour profond, disparition des haies, usage de pesticides, passage d'engins lourds...) dégradent la structure du sol et sa vie souterraine, essentielle à son pouvoir d'infiltration. **Résultat : l'eau ruisselle plus vite vers les cours d'eau, augmentant leur débit lors de fortes pluies.**

La pression foncière a conduit à multiplier les constructions dans des zones historiquement inondables, comme les lits majeurs des rivières. Ces constructions sont directement exposées aux crues. **À Paris, ce phénomène concerne aussi des bâtiments stratégiques (ministères, hôpitaux, etc.) et des réseaux essentiels (transport, énergie, eau, etc.), ce qui augmente considérablement les conséquences potentielles d'une crue majeure.**

Par ailleurs, l'augmentation des gaz à effet de serre liés aux activités humaines, en réchauffant l'atmosphère, affecte la dynamique du grand cycle de l'eau. **Les projections climatiques annoncent une augmentation du cumul moyen de précipitations en hiver dans les années à venir, notamment sur le bassin de la Seine. L'accumulation de précipitations, dans des sols et des nappes phréatiques déjà gorgés d'eau, augmente le risque d'inondation par crue et remontée de nappe.**

Le réchauffement climatique entraîne enfin une intensification des pluies violentes et des sécheresses. Les pluies très intenses sur de courtes périodes favorisent les inondations par ruissellement, en particulier sur les sols imperméabilisés par des aménagements urbains ou la sécheresse.

### **1.3. LA PRÉVENTION, AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES CRUES ET LE RUISSELLEMENT URBAIN**

Le risque d'inondation par ruissellement peut être réduit grâce à des solutions d'infiltration ou de stockage de l'eau pluviale. **Les solutions fondées sur la nature sont très intéressantes pour absorber une partie du trop-plein d'eau et ainsi limiter les dégâts.** La Ville de Paris déploie certaines d'entre elles, comme :

- La végétalisation des toitures et des cours d'immeubles,
- La désimperméabilisation des sols et leur renaturation,
- La création de noues, de jardins de pluie et de tranchées drainantes,
- La restauration d'anciennes rivières enfouies, comme la Bièvre.

L'Agence Parisienne du Climat indique que si « ces actions sont censées éviter tout risque d'inondation pour les pluies courantes et intermédiaires, elles ne suffisent néanmoins pas à supprimer le risque inondation pendant des épisodes de pluies exceptionnelles : il faut donc rester vigilant et protéger les bâtiments à risque, limiter l'urbanisation dans les zones les plus sensibles ou créer des « places inondables », capables de retenir temporairement l'eau à ciel ouvert ; et des « rues rivières », qui permettront d'organiser le passage des pluies torrentielle en toute sécurité dans la ville.

Pour mieux gérer cette ressource précieuse qu'est l'eau de pluie et adapter la ville aux effets du changement climatique, **la Ville de Paris s'est dotée d'un plan « ParisPluie »**. Son objectif est de valoriser 100% de l'eau de pluie, grâce à deux actions : désimperméabiliser les sols, et déconnecter certaines surfaces du réseau des égouts, pour récupérer et valoriser les eaux de pluie au plus près de l'endroit où elles tombent. Lancé en 2018, son ambition a été renouvelée à l'horizon 2030 ; et 50% d'ici 2050. Ce plan s'appuie sur un zonage pluvial intégré au Plan local d'urbanisme. Il s'impose à tous les acteurs publics et privés impliqués dans l'aménagement et la gestion de la ville, qui ont l'obligation de concevoir un mode de gestion des eaux pluviales vertueux dans leurs projets.

**Le risque d'inondation par crue fait l'objet de mesures de prévention et de gestion à différentes échelles**, qui font l'objet d'une gouvernance complexe. En effet, les mesures de prévention des inondations sont encadrées par la Préfecture de Région d'Ile-de-France ; la Métropole du Grand Paris est la collectivité cheffe de file en matière de prévention des inondations, tandis que la Préfecture de Police de Paris est responsable de la prévention des risques et de la gestion de crise. L'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs, dont la Ville de Paris est membre, rassemble toutes les collectivités du bassin versant amont de la Seine et assure la protection et la prévention contre les inondations au sein de son vaste territoire (près de 45 000 m<sup>2</sup>). La Ville de Paris joue un rôle important dans la mise en œuvre de ces actions au sein de la capitale, mais aussi comme acteur de proximité pour la population et les acteurs économiques parisiens. On peut citer quatre grands types d'actions :



Crue du 26 janvier 2018 - Berges de Seine rive droite

## ■ Les aménagements en amont de la métropole parisienne

La création de lacs-réservoirs est une mesure majeure de réduction des risques de crue dans la métropole parisienne. L'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs gère quatre lacs-réservoirs et un cinquième, le casier pilote de la Bassée, est en cours de construction.

Ces ouvrages, connectés à la Seine ou à ses affluents (Aube, Marne, Yonne), disposent d'une capacité totale de stockage pouvant atteindre 807 millions de mètres cubes. **Leur rôle principal est d'amortir les crues en période hivernale. Ainsi, ils ont permis de réduire de 65 centimètres le niveau de la Seine à Paris lors de la crue de janvier-février 2018.** En période estivale et automnale, ces lacs restituent progressivement l'eau stockée afin de maintenir un débit minimal dans les cours d'eau et ainsi permettre la navigation toute l'année.

Dans des secteurs non urbanisés (forêts, champs, prairies...), la création de **zones d'expansion des crues** permet de restituer de l'espace à la rivière pour favoriser l'expansion naturelle des crues. En stockant une partie des eaux en amont de la Seine, ces zones contribuent à diminuer la hauteur des crues en aval, notamment à Paris. Elles offrent par ailleurs un habitat favorable à une biodiversité riche, améliorent la fertilité des sols et participent à l'épuration naturelle des eaux.

## ■ Le déploiement de protections fixes et amovibles à Paris

Les murettes anti-crues constituent une mesure de protection locale visant à limiter ou retarder la submersion des zones inondables. Leur objectif est de protéger les riverains jusqu'à une certaine hauteur d'eau, qui, pour Paris, correspond au niveau historique atteint lors de la crue de 1910, soit 8,62 mètres.

En complément, lorsque le niveau de la Seine atteint 3,70 mètres à l'échelle d'Austerlitz, des protections amovibles sont déployées le long des quais : des batardeaux, ainsi que des barrières anti-crue et des rehausses de parapet au-delà de 5 mètres.

## ■ La réglementation de l'occupation des sols dans les zones inondables

Les **plans de prévention des risques d'inondation (PPRI)**, élaborés par l'État, identifient les zones exposées aux risques d'inondation et encadrent strictement l'urbanisation en leur sein. Ces documents définissent différentes zones d'aléas et instaurent des règles précises concernant l'utilisation du sol dans les secteurs vulnérables.

À Paris, le PPRI, révisé en 2007 et intégré au Plan Local d'Urbanisme, impose notamment aux établissements ayant une mission de service public et situés en zone inondable d'établir un plan de protection spécifique contre les inondations.

## ■ L'organisation d'actions de sensibilisation et d'exercices de crise

En complément de la prévention des risques, la préparation des acteurs à la gestion des inondations est essentielle, car elle permet une action plus rapide et surtout plus efficace en cas d'inondation.

La Ville de Paris organise ou participe régulièrement à des exercices de crise sur table simulant une crue majeure de la Seine. Ce type d'exercice lui permet de tester les dispositifs municipaux prévus et de les améliorer. Un exercice de crise sur table HYDROS25 aura lieu du 13 au 17 octobre 2025 sous l'égide de la Préfecture de Police de Paris, responsable de la prévention des risques et de la gestion de crise ; les services de la Ville y participeront activement.

Cependant, la préparation de la population est également un enjeu majeur, car ses réactions peuvent faciliter ou au contraire complexifier la gestion de la crise et la sauvegarde des vies humaines. Depuis plusieurs années, la Ville de Paris renforce ses dispositifs et activités de sensibilisation de la population aux risques d'inondation. La mise en place d'un partenariat avec le Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (CEPRI) a permis **la formation, dès 2023, de près de 500 Volontaires de Paris aux crues de la Seine**. L'objectif était qu'ils puissent mieux comprendre ce phénomène et s'y préparer.

En 2024, la Ville de Paris et le CEPRI ont développé « **La Fresque de la crue** », un **jeu sérieux pour sensibiliser les Parisiennes, Parisiens et acteurs économiques aux enjeux liés aux inondations**. À travers un scénario immersif, les participants incarnent des Parisiens confrontés à une crue majeure. Guidés par un animateur, ils découvrent les mesures publiques mises en place au fur et à mesure de la montée du niveau de la Seine et doivent prendre des décisions concrètes pour protéger leur famille, leur voisinage, et adapter leur vie quotidienne. La création du jeu a mobilisé 170 Volontaires de Paris, qui ont construit le scénario, les modalités de jeu et d'animation avec l'appui du CEPRI et de la Ville. Depuis, ils déploient ce jeu lors de sessions organisées par la Ville de Paris dans les différents arrondissements parisiens.

Le 14 mai 2025, **la Ville de Paris a également organisé une journée de sensibilisation de grande ampleur à destination des Parisiennes et des Parisiens** : des ateliers pédagogiques destinés aux enfants ont été proposés à l'Académie du climat, des simulateurs d'inondation ont été installés sur le parvis de la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement et une soirée a été organisée simultanément dans toutes les mairies d'arrondissement. **Les habitants ont pu vivre une situation de crue fictive, afin de mieux comprendre les impacts sur la vie quotidienne et les comportements à privilégier avant, pendant et après une crue.**

**FACE AU RISQUE  
D'INONDATIONS:  
TOUS PRÉPARÉS,  
TOUS PROTÉGÉS.**

Ateliers  
Débats  
Formation



Le 14 mai  
à 18h30  
dans votre  
mairie  
d'arrondis-  
sment

Plus d'informations sur [Paris.fr](https://paris.fr)

L'exercice de crise « Paris Inondé », organisé par la Ville de Paris le 13 octobre 2025, vise à prolonger et amplifier cette dynamique de préparation collective au risque d'inondation.

PLUS D'INFORMATIONS SUR [PARIS.FR](https://paris.fr)

## II - L'EXERCICE DE CRISE « PARIS INONDÉ »

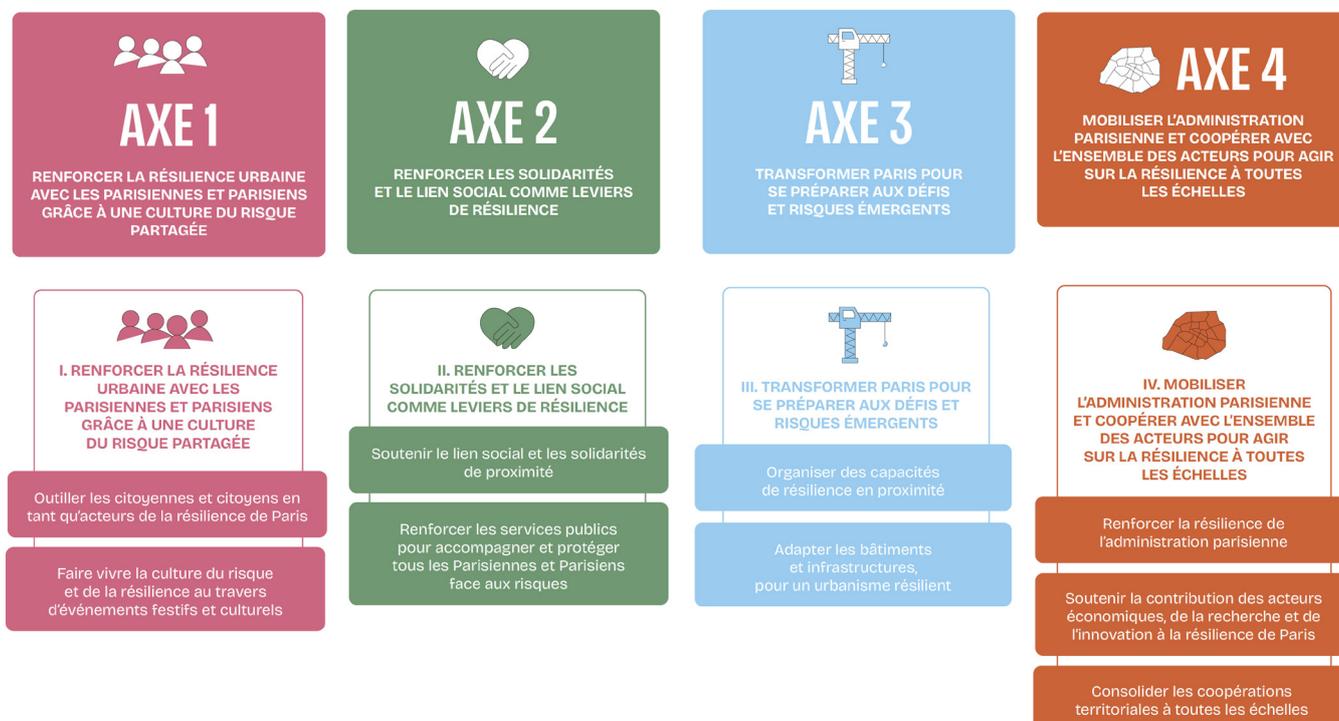
L'exercice « Paris inondé » se déroulera le **13 octobre 2025, journée nationale de la résilience, de 8h30 à 17h30 dans Paris Centre (4<sup>e</sup> arrondissement), à l'échelle d'un micro-quartier situé en zone inondable.** Il simulera sur le terrain une série d'évènements réalistes liés à une **crue majeure de la Seine, combinée à un phénomène de ruissellement urbain localisé.**

Il associera **des Parisiennes et Parisiens, des commerçants et divers acteurs institutionnels** impliqués dans la prévention et la gestion des inondations (directions de la Ville de Paris, services de l'État, Métropole du Grand Paris, associations agréées de sécurité civile, opérateurs de réseaux...).

La Ville de Paris a fait appel à la société Crisotech, experte en gestion de crise, afin de l'aider à préparer et animer cet exercice de crise.

### 2.1. PARIS, VILLE RÉSILIENTE

Comportant 50 actions clés organisées autour de quatre axes prioritaires, **la nouvelle stratégie de résilience de Paris, adoptée en novembre 2024, guide l'action municipale pour renforcer la capacité des personnes, communautés, institutions et entreprises parisiennes à anticiper, s'adapter, faire preuve de solidarité et se transformer face aux crises qui peuvent survenir.**



**PLUS D'INFORMATIONS SUR LA RÉSILIENCE PARISIENNE - VILLE DE PARIS**

L'exercice « Paris inondé » s'inscrit pleinement dans cette dynamique, car **développer la culture du risque** au sein de la population et des acteurs économiques est l'un des piliers prioritaires de la stratégie de résilience parisienne. Celle-ci prévoit également **l'organisation régulière d'exercices de crise sur table et in situ, afin de tester l'efficacité des dispositifs opérationnels en cas de crise**, de renforcer la coordination entre les acteurs et de former les habitants à acquérir les bons réflexes si besoin.

Par ailleurs, l'exercice « Paris inondé » s'inscrit dans la continuité d'initiatives similaires déjà portées par la Ville de Paris : **le 13 octobre 2023 se déroulait l'exercice de crise « Paris à 50°C », simulant un dôme de chaleur d'une longueur et d'une intensité extrême sur le territoire parisien**. Cet exercice, au format innovant, s'est décliné en un exercice sur table de gestion de crise et un exercice in situ dans le 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissement ayant impliqué de manière inédite les acteurs du territoire, dont des Parisiennes et Parisiens. Les Mairies du 13<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> arrondissement ont mobilisé de nombreux acteurs locaux (associations, gestionnaires d'équipements, établissements scolaires, habitants d'immeubles...). L'exercice a été le fruit d'une méthodologie solide basée sur des données scientifiques produites par les experts du GREC francilien (groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Ile-de-France), l'organisation de groupes de travail approfondis et d'ateliers de sensibilisation en amont de l'exercice. Les enseignements tirés de cette expérience ont été riches et ont fait l'objet d'un bilan disponible sur le site *Paris.fr*. De nombreuses collectivités locales françaises et étrangères ayant manifesté leur souhait de se lancer dans un exercice similaire, un kit méthodologique a été diffusé afin de les y aider.



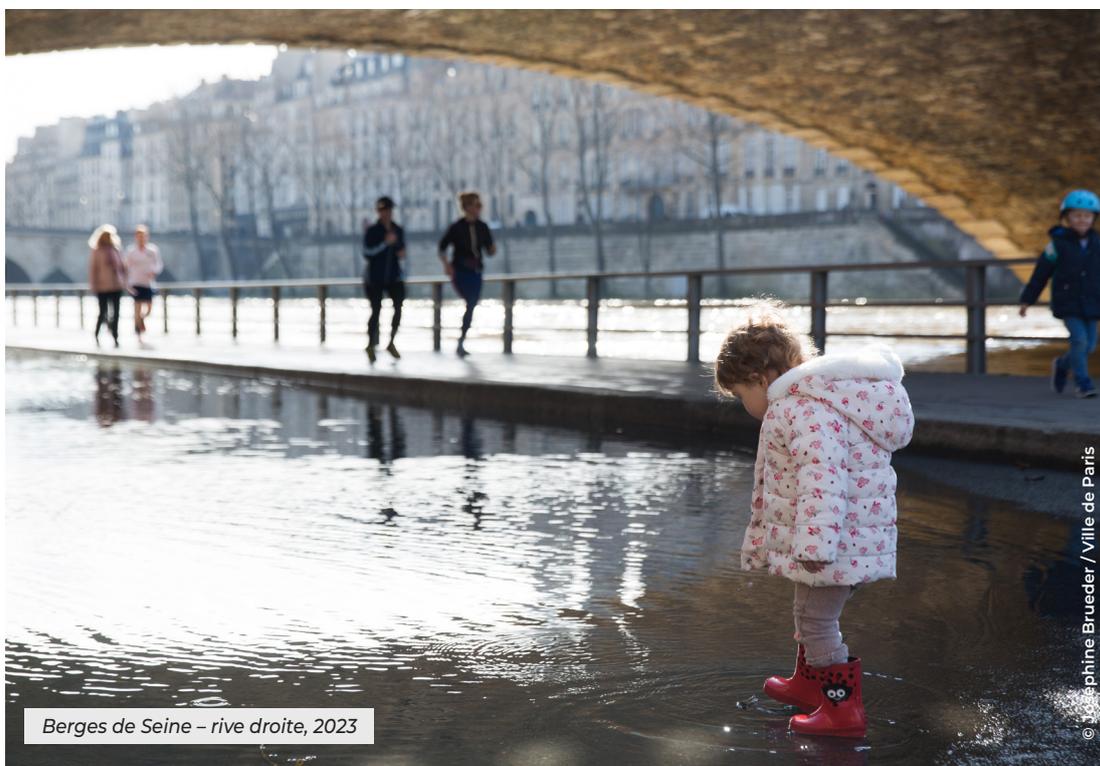
Écoliers mis à l'abri sous la petite ceinture – exercice de crise « Paris à 50 °C », octobre 2023

© Clément Dorval / Ville de Paris

## 2.2. LES OBJECTIFS DE L'EXERCICE DE CRISE « PARIS INONDÉ »

L'opération poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

1. **Tester sur le terrain les mesures prévues en cas d'inondation** (dispositifs d'alerte, organisation logistique, coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de crise, prise en charge des personnes vulnérables...), **afin de pouvoir ajuster les dispositifs de la Ville de Paris et améliorer la coordination entre acteurs.**
2. **Renforcer la sensibilisation des Parisiennes et des Parisiens au risque d'inondations et aux réponses face aux situations de crise**, par une mise en situation concrète mettant l'accent sur la nécessité de l'anticipation, de l'action collective et de l'entraide face aux crises.
3. **Mettre en valeur les dispositifs de solidarité citoyenne**, en s'appuyant sur les associations locales, les réseaux d'entraide et les Volontaires de Paris.
4. **Anticiper et préparer la gestion post-crise** (organisation de la décrue et du retour à la normale, reprise des activités essentielles et accompagnement psychologique des sinistrés).



## 2.3. UN SCÉNARIO JOUÉ EN CONDITIONS RÉELLES

Le scénario de crise a été construit dans le cadre de groupes de travail internes, ayant mobilisé de nombreuses directions de la Ville de Paris, et de réunions avec de nombreux partenaires (opérateurs de réseaux, institutions publiques, assureurs, etc.). Il a été affiné suite aux ateliers préparatoires avec la population.

Le point de départ de l'exercice est le suivant : **le 13 mars 2026, Paris subit une crue accélérée de la Seine, aggravée par un épisode orageux violent stationnaire en pleine journée, faisant craindre un dépassement du niveau historique de 8,62m** (atteint en 1910). La situation dégénère brutalement sous l'effet combiné de :

1. Lâchers d'eau d'urgence depuis les lacs-réservoirs saturés,
2. Un effet entonnoir dû aux batardeaux installés en amont,
3. Un débordement massif du fleuve et du ruissellement urbain lié aux fortes pluies,
4. La panique de certains habitants et des évacuations spontanées non coordonnées.

Dans ce contexte, la cellule de crise de la Ville de Paris est mobilisée pour organiser, en lien étroit avec les services de l'État, les opérateurs de réseaux et les associations agréées de sécurité civile, **l'évacuation de l'immeuble situé au 109 quai de l'Hôtel de Ville**, directement confronté aux impacts de la crue : montée de l'eau dans les sous-sols, coupures d'électricité, d'eau potable, arrêt du chauffage urbain... Ses habitants sont évacués vers un **Centre d'Accueil et de Regroupement**, où débute leur prise en charge. Ils sont ensuite projetés de manière accélérée du pic de crue puis de la décrue jusqu'au retour progressif à la normale, plusieurs mois plus tard.

Seule l'équipe d'animation de l'exercice de crise aura connaissance de l'intégralité du scénario de crise. Les joueurs ne disposeront que d'informations partielles, l'objectif étant de les mettre en condition réelle et de tester leurs réactions spontanées.

## 2.4. UN DÉROULÉ CHRONOMÉTRÉ

L'exercice débutera à **8h30** par un point de situation dans la cellule centrale de crise de la Ville de Paris, située dans la caserne Napoléon (1 place Baudoyer, Paris 4<sup>e</sup>). Cette séquence permettra de partager les informations sur l'évolution de la crue déjà en cours depuis plusieurs jours et d'annoncer les mesures prises, notamment l'évacuation de la population qui ne s'est pas d'ores et déjà auto-évacuée.

À partir de **9h30**, l'immeuble situé au 109 rue de l'Hôtel de Ville sera évacué par vagues successives. Dès qu'un groupe aura terminé son évacuation, il sera invité à rejoindre les stands installés à proximité par les directions de la Ville de Paris et certains acteurs associés au projet. Ces stands permettront aux participants de

découvrir en grande nature les dispositifs mobilisables en cas d'inondation majeure, en amont comme pendant l'événement : passerelles piétonnes surélevées, batardeaux, véhicules opérationnels, points d'information du public, distributions d'eau potable, etc.

**En fin de matinée**, les participantes et participants seront conduits à l'Académie du Climat (2 place Baudoyer, Paris 4<sup>e</sup>), transformée en centre d'accueil et de regroupement de la population (CARE). Un repas sera proposé sous forme de rations prises dans des stocks constitués avant la crue.

**L'après-midi** visera à aborder les enjeux liés à la décrue, au retour à domicile, à la reconstruction et au retour progressif à la normale. Plusieurs parcours thématiques seront menés en parallèle, en fonction de l'âge des participants et de leur situation fictive. Ces parcours aborderont des sujets comme la continuité pédagogique, le risque de pénurie alimentaire, la remise en état et la reprise des réseaux techniques, la sollicitation des compagnies d'assurances, etc. Ils permettront d'informer sur ces enjeux, tout en confrontant les participants à des prises de décision réalistes. Des journaux télévisés fictifs aideront les participants à se projeter dans les situations jouées.

En plus des personnes évacuées de l'immeuble, d'autres personnes seront accueillies au sein du CARE et suivront des parcours spécifiques : des riverains ayant spontanément évacué, des personnes à la rue accompagnées par des associations, ou encore des Parisiennes et Parisiens transférés depuis d'autres sites impactés.

L'exercice se terminera vers **17h30**, après un premier retour d'expérience à chaud avec l'ensemble des participants.



Écoliers pris en charge - exercice de crise « Paris à 50 °C », octobre 2023

© Clément Dorval / Ville de Paris

## 2.5. PÉDAGOGIE ET SENSIBILISATION : LA PRÉPARATION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

La préparation de l'exercice avec les acteurs professionnels a pris la forme de réunions collectives, puis d'échanges ciblés pour ajuster le scénario de l'exercice et le degré de participation de chacun. **Cette préparation a permis d'imaginer des situations au plus près des problématiques de chaque acteur, permettant de tester à la fois leur réactivité et la bonne coordination avec les autres acteurs.**

La préparation des Parisiennes et des Parisiens (scolaires, Volontaires de Paris, habitants de l'immeuble évacué...) a été réalisée dans le cadre de deux parcours co-construits avec l'Académie du Climat :

### ■ Un parcours pédagogique à destination des enfants

Les élèves ont participé à deux ateliers préparatoires. **Le premier leur a permis de se familiariser avec les grands enjeux du climat**, les impacts du dérèglements climatiques sur la survenue de phénomènes tels que les inondations, et les risques afférents en milieu urbain.

**Le deuxième leur a permis de comprendre le fonctionnement et les objectifs d'un exercice de crise**, et plus précisément celui de l'exercice « Paris Inondé ».

Un **troisième module** aura lieu après l'exercice de crise, afin de faire le bilan de l'expérience vécue et d'échanger sur les solutions d'adaptation possibles face aux changements climatiques et sur les actions de lutte contre les inondations.

Les enfants ont reçu un **livret pédagogique** à compléter tout au long de la démarche. Ce livret a vocation à renforcer les messages clés transmis lors de chaque atelier du parcours, à accompagner les enfants dans la reconnaissance des émotions qui naissent pendant le parcours et à faire le lien avec les parents, en les maintenant informés des objectifs pédagogiques et du contenu de l'exercice.

### ■ Un parcours de sensibilisation à destination des adultes

Les Parisiennes et Parisiens volontaires pour participer à l'exercice ont également participé à deux ateliers préparatoires.

**Le premier**, construit avec l'Académie du Climat, **a permis d'aborder le fonctionnement des phénomènes de crue et d'inondations**, les mécanismes d'anticipation et l'importance des mesures prises avant le pic de crue. Les effets du dérèglement climatique sur l'amplification des fortes pluies et les phénomènes d'inondation ont également été présentés.

**Le deuxième atelier a permis aux participants de jouer à la Fresque de la crue,** animée par des Volontaires de Paris, et de se glisser le temps du jeu dans la peau d'habitants devant prendre des décisions face à l'annonce d'une crue éminente de la Seine. À l'issue du jeu, un temps d'échange a permis de présenter le déroulé de l'exercice de crise « Paris Inondé » et le rôle de chacun.

## **2.6. L'ASSOCIATION DE LA POPULATION ET DES ACTEURS INSTITUTIONNELS**

L'exercice de crise « Paris inondé » fera jouer l'ensemble des directions de la Ville de Paris et un grand nombre de partenaires institutionnels impliqués dans la prévention et la gestion des inondations : des acteurs publics, des associations, des opérateurs de réseaux et des acteurs économiques.



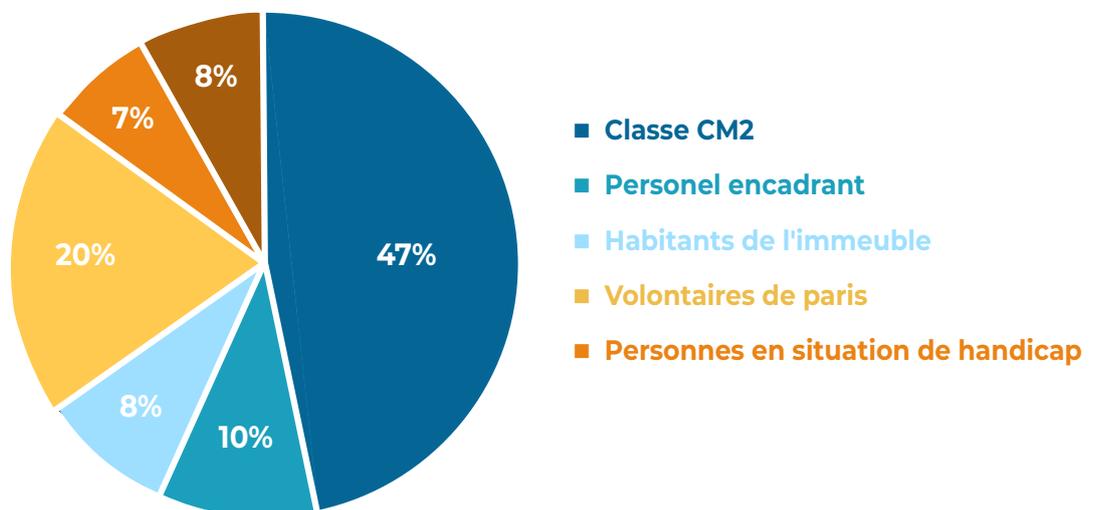
Formation des volontaires de Paris, 2024

### Les acteurs participants :

Agence régionale de santé d'Île de France ; AP-HP ; Axa ; Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) ; Chambre de commerces et d'industries de Paris ; La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) ; Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) ; Croix-Rouge Française ; Eau de Paris ; EDF ; Enedis ; Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs ; Fédération nationale des radioamateurs au service de la sécurité civile (FNRASEC) ; Fraîcheur de Paris ; France Assureurs ; Haropa Ports ; MACIF ; Métropole du Grand Paris ; Office du tourisme de Paris ; Orange ; Paris Centre IME Cour de Venise ; Protection civile Paris Seine ; RATP ; Rectorat de Paris ; Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) ; Samu Social Paris ; Sogaris ; Voies Navigables De France (VNF).

**L'exercice de crise « Paris inondé » aura pour spécificité de faire participer la population aux côtés des professionnels de la gestion de crise :** des habitantes et habitants du 109 rue de l'Hôtel de Ville, les commerçants dont les locaux sont situés au rez-de-chaussée de l'immeuble (Librairie du Compagnonnage, Galerie 88), une classe de CM2 de l'école élémentaire Pelloutier (située sur l'île-Saint-Louis), des personnes en situation de handicap, des personnes à la rue accompagnées par des associations, ainsi que des Volontaires de Paris.

### LES PARTICIPANTS BÉNÉVOLES (ENVIRON 60)



## 2.7. ET APRÈS ? UN RETOUR D'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE

La phase de retour d'expérience (RETEX) est une étape incontournable de tout exercice de crise, car elle permet de tirer toutes les leçons des mises en situation opérées.

Dans le cas de « Paris inondé », le RETEX sera mené à l'issue de l'exercice par la Ville de Paris et Crisotech sur deux temporalités : un RETEX « à chaud » sera organisé en fin de journée le jour de l'exercice, pour recueillir le ressenti des participants et récolter leurs réactions, avis et remarques sur l'expérience qu'ils ont vécue. Un RETEX à froid sera organisé quelques semaines après l'événement, via des questionnaires adressés à l'ensemble des participants (citoyens, directions de la Ville de Paris, partenaires institutionnels...), permettant de prendre du recul sur l'expérience vécue. Sur la base de ces retours, des réunions internes seront organisées par la Ville de Paris, afin de dresser une analyse globale de l'exercice. Il s'agira de revenir en détail sur le déroulé de l'exercice, la méthodologie utilisée, les parcours pédagogiques et de sensibilisation en amont, les thématiques abordées dans le cadre de l'exercice, la coordination des acteurs et la participation des bénévoles.

**Cette phase de RETEX permettra ainsi de tirer des enseignements approfondis de l'exercice**, utiles pour perfectionner tant la réalisation de futurs exercices de crise que les mesures prévues face aux inondations. Ils pourront potentiellement inspirer de nouvelles actions municipales pour renforcer la sensibilisation et la protection face aux inondations. En 2023, les enseignements tirés du RETEX de l'exercice de crise Paris à 50°C avaient permis de dégager plusieurs pistes de travail concrètes pour amplifier et compléter les dispositifs municipaux existants face aux fortes chaleurs.

**Les enseignements issus de l'exercice de crise « Paris Inondé » feront l'objet d'une publication dédiée et pourront être partagés lors d'un événement de restitution.**



La Salle de commandement opérationnel (SCOP), octobre 2023

# PARTENAIRES DE L'EXERCICE PARIS INONDÉ



## **CONTACT**

Service de presse de la Ville de Paris

[presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

01 42 76 49 61

